



FRANCE-CHILI : UN PARTENARIAT QUI MONTE EN PUISSANCE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Pays du Cône Sud au Chili (à Santiago et à Valparaiso)

22 au 30 avril 2018

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays du Cône Sud, composée de M. Simon Sutour, président du groupe d'amitié, M. Rémy Pointereau, vice-président du groupe et M. Michel Canevet, secrétaire du groupe, s'est rendue au Chili du 22 au 30 avril 2018. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des liens politiques, économiques et culturels étroits qui unissent les deux pays.

I. Des relations bilatérales empreintes de confiance

La délégation sénatoriale a conduit des entretiens politiques à un rythme soutenu.

Reçus au *Palais de la Moneda*, les sénateurs ont échangé avec M. Claudio Alvarado, secrétaire d'État placé auprès du ministre - secrétaire général de la Présidence, équivalent du ministre chargé des relations avec le Parlement - qui avait exercé les mêmes fonctions au cours du premier mandat du Président, M. Sebastian Piñera, de 2010 à 2014.



La délégation reçue par M. Claudio Alvarado, Secrétaire d'État, avec M. Roland Duberland, ambassadeur

M. Alvarado a présenté les grandes lignes de la politique du Président Piñera en rappelant les mesures destinées aux classes moyennes, dont la précarité demeure une préoccupation des autorités chiliennes, et surtout en insistant sur les réformes entreprises pour moderniser et simplifier les démarches administratives des citoyens.

M. Simon Sutour a souligné la convergence avec les réformes entreprises en France en la matière tant par la dématérialisation de certaines procédures que par le meilleur dialogue entre les administrations, afin de ne pas solliciter les administrés inutilement à plusieurs reprises.

La délégation s'est également rendue dans les locaux de l'ancien Congrès pour rencontrer M. Guido Girardi, sénateur, président du groupe d'amitié Chili - France. L'échange sur la vie politique au Chili a permis au sénateur Girardi de présenter plusieurs évolutions législatives en matière de santé publique et de protection des consommateurs. La délégation française a pu, quant à elle, présenter les derniers développements de la vie politique française, un an après l'élection présidentielle et les élections législatives et sept mois après les élections sénatoriales, offrant ainsi une intéressante vision pluraliste à ses homologues chiliens.

La délégation française a, en outre, été informée d'une réflexion en cours sur l'organisation des travaux parlementaires au Chili, s'agissant en particulier de l'existence de deux sites actuellement, distants de 130 km l'un de l'autre. En effet, les séances plénières se déroulent au sein du Congrès, à Valparaiso, tandis que les réunions de commissions et une partie des services demeurent dans les locaux de l'ancien Congrès, à Santiago, ce qui génère des contraintes organisationnelles fortes.

Les sénateurs se sont également rendus au ministère des relations extérieures pour rencontrer Mme Alejandra Guerra, directrice « Europe ». La prochaine session de négociations en vue de la modernisation de l'accord d'association Chili-Union européenne a été au cœur des échanges avec Mme Guerra.

Celle-ci a dit être favorable à un accord entre le *Mercosur*, dont le Chili n'est pas membre mais avec lequel il dispose d'un accord privilégié, et l'Union européenne afin de favoriser le dynamisme économique de la région.

Enfin, Mme Guerra a insisté sur la qualité des relations qu'entretiennent le Chili et la France, en particulier sur le plan environnemental, le rôle joué par la France au cours de la COP21 ayant fait l'objet d'un soutien appuyé des autorités chiliennes. Ce dernier sujet fut l'occasion pour M. Michel Canevet, sénateur du Finistère, d'échanger avec les fonctionnaires du ministère sur l'implication des autorités chiliennes et françaises dans la préservation des océans et sur le poids de la pêche dans les deux économies.

II. Une coopération économique dynamique

Le Chili constitue le deuxième marché d'exportations françaises en Amérique du Sud, pour un poids total de 975 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 37 % par rapport à l'année précédente, derrière le Brésil mais devant les marchés argentin et colombien. La France se situe au troisième rang des fournisseurs européens du Chili, derrière l'Allemagne et l'Espagne, mais devant l'Italie. Ce niveau important d'exportations repose avant tout sur les secteurs stratégiques de l'énergie et des infrastructures.

Toutefois, la balance commerciale avec le Chili demeure structurellement déficitaire, principalement en raison du poids considérable du Chili dans l'offre mondiale de cuivre (près d'un tiers de la production et plus d'un tiers des exportations mondiales). Ce déficit tend toutefois à se résorber : il a été ramené de 1,38 milliard d'euros en 2006 à 115 millions d'euros en 2017.

Les sénateurs ont ponctué leur déplacement de deux temps forts sur le plan économique.

En présence de M. Roland Duberland, ambassadeur, de M. Bruno Tessier, directeur de *Business France* au Chili et de représentants de onze entreprises françaises,

la délégation sénatoriale a ainsi participé à l'inauguration du pavillon français du salon *Expomin*. Ce salon est le plus important d'Amérique latine ; il regroupe tous les deux ans l'ensemble des entreprises du secteur minier au Chili, lesquelles provenaient cette année de 37 pays. Il a accueilli pas moins de 70 000 professionnels.



Inauguration du pavillon français du salon Expomin

Les sénateurs ont également visité les locaux de l'entreprise « *Baron Philippe de Rothschild* », un des plus importants investisseurs français au Chili. Ils ont été reçus par M. Emmanuel Riffaud, président directeur général.



Visite des cuves « Baron Philippe de Rothschild »

L'entreprise a ouvert les portes de l'un de ses deux sites chiliens, au cœur de la vallée de Maipo aux sénateurs, lesquels ont ainsi pu constater le professionnalisme mis en œuvre (sélection des raisins, règles d'hygiène draconiennes, respect des normes antisismiques, positionnement économique spécifique, etc.) dans la production vinicole. Membre du groupe d'étude « *Vignes et Vin* », M. Rémy Pointereau a interrogé M. Riffaud sur les méthodes de production au Chili, dans un pays où le contexte climatique particulier et l'intensification récente de la production ont une incidence particulière.

Il est vrai que ce secteur est particulièrement florissant depuis 20 ans. N'ayant pas hérité d'un important marché national, comme certains de ses voisins, le Chili exporte presque les trois-quarts de sa production, principalement vers la Chine et le Japon, marché dans lequel il dépasse aujourd'hui les exportations de vin français.

III. Une présence culturelle diversifiée et dynamique

Sur le plan culturel, la France est également très présente au Chili à travers son Institut français à Santiago et neuf Alliances françaises. Le périmètre d'influence qui en découle va au-delà de l'enseignement de la langue française. En effet, c'est dans les domaines scientifique, universitaire et des arts vivants que les coopérations avec le Chili sont les plus dynamiques et diversifiées.

La variété des coopérations engagées dans ce domaine a été soulignée par Mme Alejandra Pérez Lecaros, ministre chilienne de la culture. Cette dernière, ancienne présidente du directoire de la chaîne de télévision privée Canal 13, connaît particulièrement bien le monde du cinéma et des médias, s'est montrée particulièrement intéressée par le circuit de soutien français au monde de la culture.



La délégation avec Mme Alejandra Pérez Lecaros, ministre de la culture

Au cours de son déplacement, la délégation sénatoriale a souhaité se rendre dans l'un des cinq lycées français au Chili du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, le lycée français *Antoine de Saint-Exupéry* à Santiago. Accueillis par M. Régis Hautdecoeur, proviseur, et en présence de M. Jean-Claude Reith, Conseiller de coopération et d'action culturelle, les sénateurs ont visité le lycée, ce qui fut l'occasion d'échanges informels avec des élèves de plusieurs nationalités, ayant choisi

d'apprendre le français et de recevoir leurs enseignements dans cette langue.



Échanges avec des élèves du lycée français Antoine de Saint-Exupéry à Santiago

La délégation a participé à la cérémonie de levée des drapeaux, occasion pour les élèves d'entonner *Dulce Patria, recibe los votos* puis *La Marseillaise*.



Levée des drapeaux avec les élèves du lycée Antoine de Saint-Exupéry

Les sénateurs ont également échangé avec les élèves d'une classe de 1^{ère} ES, dans le cadre d'un cours d'histoire, se prêtant volontiers au jeu des questions-réponses sur les questions institutionnelles et la démocratie représentative.



Débat sur le rôle des institutions avec les élèves d'une classe de 1^{ère} ES

Les échanges avec plusieurs directeurs d'alliances françaises furent également l'occasion au cours du déplacement de mesurer l'implication des ressortissants français vivant au Chili dans la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Sans que leurs moyens ne soient nécessairement à la hauteur des besoins, les alliances françaises constituent souvent le premier contact culturel et linguistique avec la France, dans un pays où seul l'anglais est obligatoirement enseigné comme langue étrangère.

Enfin, les sénateurs ont tenu à rencontrer les représentants de la communauté française à l'occasion d'une réception offerte à l'ambassade. Les échanges avec plusieurs conseillers consulaires, les présidents d'associations de Français et des compatriotes représentatifs de différents secteurs de la présence française au Chili ont confirmé le potentiel important du partenariat avec le Chili.

*
* *

Malgré l'éloignement géographique, la France et le Chili sont en train d'opérer un rapprochement sur les plans politique, économique et culturel. Aucun sujet de discordance majeur ne semble aujourd'hui pouvoir troubler la belle harmonie de nos relations bilatérales confortant les perspectives de coopérations renforcées, y compris dans le domaine parlementaire.

Composition de la délégation



M. Simon SUTOUR

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Gard
(Socialiste et Républicain)



M. Rémy POINTEREAU

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur du Cher
(Les Républicains)



M. Michel CANEVET

Secrétaire du groupe d'amitié
Sénateur du Finistère
(Union centriste)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_978.html